

ADRESSES DES COMITÉS CENTRAUX

(SUITE)

(Voir la deuxième page de cette couverture.)

HESSE. — M. A. WEBER, président du Ministère des Finances, etc., pour la Société de secours aux militaires blessés, à *Darmstadt*.

HONGRIE. — Direction de la Société hongroise de la Croix-Rouge, Kettenbrückengasse, 1, à *Budapest II*.

ITALIE. — Présidence de la Croix-Rouge italienne, à *Rome*.

JAPON. — Société japonaise de la Croix-Rouge, à *Tokio*.

MONTÉNÉGRIO. — Mgr. MITROFAN, archevêque métropolitain, président de la Société monténégrine de la Croix-Rouge, à *Cettigné*.

NORWÈGE. — M. le capitaine PETER BERG, secrétaire du Comité central norvégien de secours aux militaires blessés, à *Christiania*.

PAYS-BAS. — M. le Dr B. CARSTEN, secrétaire-général, pour le Comité central de la Société néerlandaise de la Croix-Rouge, à *La Haye*.

PÉROU. — M. Ch. SOTOMAYOR, secrétaire perpétuel de la Société péruvienne de la Croix-Rouge, à *Lima*.

PORTUGAL. — Société portugaise de la Croix-Rouge, à *Lisbonne*.

PRUSSE. — Comité central de l'association prussienne de secours aux militaires blessés et malades. Wilhelmstrasse, 73, à *Berlin*.

ROUMANIE. — S. Exc. le Prince DÉMÈTRE GHICA, président, pour la Société roumaine de la Croix-Rouge, à *Bucharest*.

RUSSIE. — Comité central russe de la Croix-Rouge. Rue des Ingénieurs, 9, à *St-Petersbourg*.

SAXE. — M. Fr. DE CRIEGERN-THUMITZ, conseiller au Ministère de l'intérieur, président, pour le Comité central de secours aux militaires blessés, à *Dresde*.

SERBIE. — M. le général M. LECHIANINE, président de la Société serbe de la Croix-Rouge, à *Belgrade*.

SUÈDE. — Comité central de la Société suédoise de la Croix-Rouge (Svenska Föreningen Röda Korset), à *Stockholm*.

SUISSE. — M. le pasteur WERNLY, secrétaire de la Société suisse de la Croix-Rouge, à *Aarau*.

TURQUIE. — Société ottomane de secours aux militaires blessés, Hôtel de l'administration sanitaire centrale de l'Empire, à Galata, *Constantinople*.

WURTEMBERG. — Société sanitaire, à *Stuttgart*.

SOMMAIRE

- Comité international.** — Emploi abusif du signe et du nom de la Croix-Rouge : I.) Circulaire aux comités centraux, 141. — II.) Rapport au Comité international, par M. Alfred Gautier, 143. — Mémorial des vingt-cinq premières années de la Croix-Rouge, 149. — Ouvrages reçus et publications nouvelles, 152.
- Allemagne.** — Correspondance de Berlin, 154. — Concours pour l'aménagement intérieur de baraques d'ambulance, 155.
- Danemark.** — La Société danoise en 1887, 156.
- France.** — Album de matériel d'ambulance, 160. — Comité départemental du Loiret, 162. — Comité départemental de la Gironde, 163. — Sachets de pansement antiseptique, 164.
- Grande-Bretagne.** — L'ordre de St-Jean de Jérusalem, 166.
- Italie.** — Règlement organique de la Société italienne, 168. — Règlement pour le temps de guerre, 171.
- Luxembourg.** — Adhésion à la Convention de Genève, 173.
- Monténégro.** — Notice historique sur la Société monténégrine, par le Dr *Pierre Millanitch*, 175.
- Pérou.** — Nouvelles de la Société péruvienne, 180. — Le docteur Odriozola, 183.
- Suisse.** — Assemblée générale de la Société suisse, 184.
- Table des matières de la dix-neuvième année, 189.

Le Bulletin international paraît régulièrement tous les trois mois
(vers la fin des mois de Janvier, Avril, Juillet et Octobre).

Prix, franco, pour un an et pour tous les pays de l'Union postale
six francs. — *Prix du numéro Fr. 1,50.*

On s'abonne auprès du Comité international ou des divers Comités
centraux (voir leurs adresses ci-contre).